

TMJ.-  
REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 95-381 du 22 Novembre 1995  
portant composition du Gouvernement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;  
VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;

Après avis consultatif du Bureau de l'Assemblée Nationale;

DECRETE :

Article 1er.- Le Gouvernement de la République du Bénin est composé comme suit :

Ministre d'Etat, Chargé de la : Monsieur Désiré VIEYRA  
Coordination de l'Action  
Gouvernementale et de la  
Défense Nationale (ME-DN)

Ministre de l'Intérieur, de la : Monsieur Antoine Alabi  
Sécurité et de l'Administration GBEGAN  
Territoriale (MISAT)

Ministre des Affaires Etrangères: Maître Edgar Yves MONNOU  
et de la Coopération (MAEC)

Ministre des Finances (MF) : Monsieur Paul DOSSOU

Ministre du Plan et de la : Monsieur Robert TAGNON  
Restructuration Economique  
(MPRE)

Ministre du Développement : Monsieur Mama ADAMOU-N'DIAYE  
Rural

Ministre chargé des Relations : Monsieur Théodore HOLO  
avec les Institutions, Porte-  
Parole du Gouvernement  
(MRI-PPG)

.../...

Ministre de l'Education Nationale (MEN) : Monsieur Karim DRAMANE

Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique (MEMH) : Monsieur Aurélien HOUESSO

Ministre de la Santé (MS) : Madame Véronique LAWSON

Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation (MJL) : Maître Grâce d'ALMEIDA ADAMON

Ministre des Travaux Publics et des Transports (MTPT) : Monsieur Georges GUEDCU

Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MFPRA) : Monsieur Zimé KORA-YAROU

Ministre de la Culture et des Communications (MCC) : Madame Félicienne Sophie GUINIKOUKOU

Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises (MIPME) : Monsieur Wallis ZOUMAROU

Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU) : Monsieur Aziadomè KOGBLEVI

Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales (MTEAS) : Monsieur Codjo ACHODE

Ministre du Commerce et du Tourisme (MCT) : Madame Sikiratou AGUEMON

Ministre de la Jeunesse et des Sports : Monsieur Alassane TIGRI

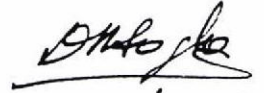
Ministre, Secrétaire Général à la Présidence de la République (MSGPR) : Monsieur Guy AJANOHOUN.

.../...

Article 2.- Le présent Décret qui abroge les Décrets N° 95-183 du 23 Juin 1995, N° 95-205 et N° 95-206 du 11 Juillet 1995 sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 22 Novembre 1995

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO.-

Ampliations : PR 15 AN 10 CS 5 CC 5 CES 5 HAAC 5 MINISTERES 40  
SGG 4 AUTRES INSTITUTIONS 10 PREFETS 12 SP ET CU 79 EMG/FAB +  
ETATS-MAJORS 10 CAB DES MINISTERES + SG/D 23 INTERESSES 20 EMP/PR  
4 ADC/PR 4 PROTOCOLE/PR 4 SPD 2 DGBM-DCOF-DSDV-DI 10 DPE-DLC-  
INSAE 6 DCCT 2 BCP 1 ONEPI-GCONB-ABP 3 BN-UNB-FASJEP-ENA 4 CCIB 2  
JO 1.-